

■ **PLU** : Notre réflexion sur le dossier de la révision du P.O.S. en P.L.U. se poursuit. Nous avons à ce jour validé le P.A.D.D. (Plan d'aménagement et de développement durable). Nous commençons à travailler sur le zonage et l'élaboration du futur règlement de celui-ci. Une réunion publique aura lieu le 29 septembre 2016 (voir avis ci-joint) pour une nouvelle présentation de l'avancement de ce dossier.

■ **CASCADE DU PICHUT** : Les travaux de reconstruction du barrage se terminent. Grâce aux bonnes conditions climatiques et au professionnalisme de l'entreprise MANNO, ces travaux d'un montant de 58200 € TTC se sont très bien déroulés. La maîtrise d'œuvre a été confiée à R.T.M. (restauration des terrains de montagne), branche spécialisée de l'O.N.F.

Le temps aidant, le passage à gué du Pichut retrouvera sa fonction après quelques arrivages de gravier au pied de la cascade.



■ **COL DU GRANIER** : la requalification de l'aménagement du Col du Granier se poursuit. L'appel d'offres pour recruter un maître d'œuvre est lancé. La mission du bureau d'études retenu sera de mettre en forme le cahier des charges élaboré par le Comité de pilotage et de préparer les travaux de réalisation de ce projet.

■ **ECOLE** : le toit de la classe de Maternelle a été refait ainsi que l'isolation intérieure de celui-ci. Cette année, l'école d'Apremont accueillera une soixantaine d'enfants répartis sur 3 classes. Les temps d'activités périscolaires se dérouleront comme l'année dernière - en 4 groupes - tous les jours de 15 h 45 à 16 h 30. Ils sont encadrés essentiellement par des intervenants recrutés par le Centre départemental de soutien scolaire et mis à disposition de la Mairie d'Apremont. Il est bien entendu que cette prestation est payante et que le coût supporté par le budget communal est loin d'être anodin.

Pour l'année scolaire 2015/2016, l'organisation des TAPS a coûté la somme de 20.000 € pour une durée de 36 semaines, à raison de 4 intervenants par heure et par jour (soit 16 heures par semaine).

■ **VOIRIE** : des travaux de réfection de voiries ont été réalisés sur le parking de la Mairie, l'entrée de la route de Capadieu, la voie communale de la Biche et de Pierre Hâchée.

■ **DIVERS** : un 2^e point de tri sélectif a été installé aux abords de la Maison de la Vigne et du Vin. Le bon fonctionnement de celui-ci a entraîné la pose d'un 2^e container à verre. A ce jour, cet espace est resté propre et nous n'avons à déplorer aucun tas d'ordures alentour.

■ **LIGNE DE TRANSPORT** : suite à la suppression de la Ligne Les Marches/Chambéry affectée au Transport scolaire des élèves du Lycée du Granier et des autres établissements chambériens, la Commune a organisé une rencontre le 18 mai dernier avec les Transports Départementaux et la Communauté de Communes Cœur de Savoie. Cette réunion de travail a permis d'organiser les transports comme suit :

→ Les élèves inscrits aux Lycée du Granier empruntent la ligne 1018 Francin/Les Marches/Apremont/Myans/Lycée du Granier.

Les arrêts proposés sont les suivants : La Ratte, La Plantée, la Mairie, Le Gaz.

→ Les élèves inscrits dans les autres établissements devront se rapprocher du STAC à St Baldoph.